

Lors de son discours devant le Congrès des Maires de France, a annoncé que la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur et Jacqueline Gourault visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat serait inscrite en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Il a aussi annoncé que la proposition de loi d'Alain Richard et de Jean-Pierre Sueur autorisant, à nouveau, l'accord local entre représentants des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomérations serait inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale « avant la fin de l'année ».

.